

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2025
DÉLIBÉRATION N° 2025-01

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 6

Conseillers absents : 4

Conseillers représentés : 4

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre février à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 17 février 2025, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : BOISSET Philippe à MESTRE Françoise - BOISSET Vincent à SEGOND Eric - LATIL Jessica à BERTHALON Jérôme - LEJEUNE Laurent à BOISSET André

Secrétaire de séance : BOISSET André

Objet : SUBVENTIONS 2025 AUX ASSOCIATIONS, ETABLISSEMENTS ET ORGANISMES PUBLICS

Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal d'accorder les subventions 2025 aux associations, établissements et organismes publics mentionnées ci-dessous, pour un montant total de 1060€ réparti comme il suit :

ASSOCIATIONS, ETABLISSEMENTS ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANT SUBV
Amis de l'Arbre à l'Ouvrage	160 €
FNACA	200 €
AMAC section la Roche de Rame et l'Argentière-la Bessée	200 €
Les Marmots de Champcella Freissinières	500 €
TOTAL	1060 €

Envoyé en préfecture le 25/02/2025

Reçu en préfecture le 25/02/2025

Publié le

ID : 005-210500583-20250224-202501-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal
Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à accorder les subventions 2025 aux associations, établissements
et organismes publics mentionnées ci-dessous, pour un montant total de 1060€.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



[Handwritten signature]
Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.

[Faint handwritten text]

[Faint handwritten text]